

Saint-Antonin-Cité du Bien-vivre

Un label, un projet, un engagement pour Saint-Antonin-Noble-Val...

« Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour », Jean Cocteau.

VOCABULAIRE

Parmi les nouveaux mots qui étaient proposés par les Français en 2013, « escargoter » a eu un franc succès avec comme définition : « prendre son temps ».

De plus en plus le mot « ralentir » est positif, les citoyens comprenant bien que l'éloge de la vitesse cache une autre idée « empêcher de réfléchir, de délibérer ne serait-ce qu'avec soi-même, stresser pour arracher des décisions qui ne sont pas mûries (comme un bon fruit et un bon vin demandent du temps pour s'épanouir.)

Saint-Antonin-Noble-Val est entrée dans un nouveau mandat municipal. La labellisation de Saint-Antonin-Noble-Val (lors du précédent) a été voulue comme une reconnaissance (la qualité de la cité) et une stratégie (un développement différent, qualitatif, fondé sur la force des liens de proximité).

Le mot Cittaslow, cité du bien-vivre, était inscrit dans le programme Fisac. Ce dossier n'a pas été retenu par l'État pour des raisons de taille de la commune. Mais le label Cité du Bien-vivre reprend nombre des ambitions que collectivement le groupe de travail et le conseil municipal avaient définies.

Car la « marque » Cité du bien-vivre n'est pas seulement un repère de qualité (un logo, un tampon), c'est un programme dynamique qui se fait jour après jour.

Des engagements vertueux...

Près de 60 exigences à respecter en 6 chapitres :

- 1/ politique environnementale;
- 2/ gestion des infrastructures;
- 3/ technologies et équipements pour la qualité urbaine;
- 4/ valorisation des productions locales;
- 5/ hospitalité ;
- 6/ promotion des valeurs de la charte internationale.

Principes

Cité du bien-vivre est un projet de **développement** conciliant valorisation du patrimoine (naturel, historique, social...) et innovation. L'un ne peut se faire au détriment de l'autre.

Cité du bien-vivre est un projet de développement local fondé sur la **valorisation** des ressources - nombreuses - de proximité : les hommes, la nature, le patrimoine, la culture...

Ce qui nécessite des choix, des stratégies, des politiques d'appui. Et une des valeurs du programme, un des chapitres, est la démocratie, la **mobilisation** des volontés, des associations, des citoyens en harmonie avec la municipalité qui porte officiellement le projet.

Cité du bien-vivre, est une ambition qu'il faut clairement assumer et porter car c'est, dans la concurrence entre territoires, un **facteur différenciateur** pour attirer activités et habitants.

Comment ? Le label nous donne :

- > Une **visibilité** internationale: à nous de valoriser cette charte (qui n'est pas incompatible avec d'autres marques de qualité) qui a l'avantage d'être « globale » et pas seulement touristique;
- > Une insertion dans un **réseau** qui progresse car il répond de plus en plus aux attentes de notre société ;
- > Une **démarche de progrès** pour la commune, adaptée à notre personnalité;
- > Une façon de **mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et culturels** qui doivent y trouver leur compte: de l'immobilier au canoë, de la boulangerie aux services non marchands, du marché de produits locaux à la médiathèque ;

- > Des opportunités pour **créer des activités** en phase avec ce modèle associant qualité de vie, technologie, convivialité...
- > Des arguments pour **attirer les résidents**: d'un jour ou de toujours.
Ces avantages seront d'autant plus forts que nous aurons une démarche active pour en faire des atouts, des arguments de promotion au service du développement...

Hiérarchisation

Le programme qui a valu à Saint-Antonin-Noble-Val d'être labellisé (et qui a une durée de vie de 5 ans avant examen et renouvellement) est **global**. Il touche à de nombreux aspects de la vie de la cité. Il est fait de grandes ambitions et de petites et grandes actions.

À partir de la grille d'évaluation, nous avons réparti les actions en fonction des commissions : il n'y a pas une commission qui ne soit pas concernée. Nous avons proposé également à Denis Ferté, qui a en charge la commission qui suit ce label, une priorisation : ce qui peut être fait vite, ce qui est important...

Pour faire des priorités, nous avons repéré des points qui sont marqués d'un Δ : parce que c'est important, parce qu'il y a des partenariats, parce que c'est peut-être aisé ou peu coûteux. Le débat est ouvert.

Dans les grandes préoccupations, ces grandes catégories :

- > **La valorisation du patrimoine bâti qui fait la force et l'image de la cité :**
- > **Le maintien des services marchands et non-marchands (et publics)** qui sont la trame d'une économie urbaine.
- > **Une politique d'accueil** qui, tout en étant cohérente avec les choix de la Région, du département, de la Communauté de Communes, joue de la particularité de Saint-Antonin-Noble-Val et de son label.

Au-delà de ces grands domaines qui sont en soi déjà plus qu'énormes, le label Cité du Bien-vivre met en avant des questions de méthode :

- > Le réseau international est riche d'exemples, d'idées à échanger, voire de programmes avec financement à la clé : il faut s'y impliquer. Le réseau France est en construction : il est aussi porteur d'idées.
- > Comme toute démarche de développement, nous devons être **anticipateurs**, (détecter les opportunités pour les proposer, imaginer des outils de promotion et d'accompagnement), **réactifs** (écouter, agir vite, accompagner) ;
- > Comme les moyens d'une ville sont forcément limités, pourquoi ne pas impliquer les personnes ou les **groupes** qui aiment leur ville et qui, sans ambition autre que citoyenne, ont envie de participer.

Si les problèmes évoluent peu ou restent – hélas - les mêmes, les solutions changent souvent rapidement.

Si le label, cité du Bien-vivre, semble offrir une vision traditionaliste, c'est parce qu'il s'applique à une cité de caractère...

Mais de fait, c'est une démarche innovante qui entend penser la modernité dans le patrimoine, Internet et les réseaux du savoir sous le Roc d'Anglars et la Halle, l'activité, la convivialité, la création, l'ici et l'ailleurs.

dominiqueperchet@gmail.com